

Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf

Procès-verbal de la séance extraordinaire dûment convoquée du Conseil de cette Municipalité, tenue au centre communautaire le 18 décembre 2018 à 19h30, à laquelle sont présents:

Son Honneur madame le maire	Andrée St-Laurent
Madame la conseillère	Danielle Ouellet
Messieurs les conseillers	Denis Bouchard
	Alain Lavoie
	Jacquelin Goyette
	Jason Gauvin-Landry
	Patrick Delisle

formant quorum.

Madame Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

La directrice générale donne lecture de l'avis de convocation lequel a été signifié tel que requis par le Code municipal à tous les membres du Conseil le 11 décembre 2018. Un avis public a aussi été affiché en date du 6 décembre 2018 tel que requis par le Code municipal. Tel qu'il appert dans cet avis de convocation, la présente séance a pour but la prise en considération des sujets ci-dessous:

1. Adoption du budget 2019
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2019, 2020 et 2021

2018-12-224

Adoption du budget 2019

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le budget 2019 pour la municipalité de Rivière-à-Pierre tel que déposé.

Adoptée

2018-12-225

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2019, 2020 et 2021

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2019, 2020 et 2021 de la municipalité de Rivière-à-Pierre tel que déposé.

Adoptée

Période de questions

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Alain Lavoie de lever la présente séance. La séance est levée par madame le maire à 19h42.

Andrée St-Laurent, maire

Mélanie Vézina, directrice générale et
secrétaire-trésorière adjointe